



La Commission des usagers (Cdu)

Le décret n° 2016-726 du 1^{er} juin 2016 a fait évoluer le nom et les missions de la Commission des usagers (Cdu). Celle-ci a pour objectif de veiller au respect des droits des usagers et de faciliter leurs démarches. Elle se réunit une fois par trimestre pour examiner les réclamations des usagers et pour émettre des avis et des propositions afin de contribuer à l'amélioration de la politique d'accueil et de prise en charge des personnes malades et de leurs proches.

Au sein du CH Eure-Seine, elle est composée :

- de représentants des usagers :
 - **Mme RIVEY** Jacqueline, représentant de l'UDAF de l'Eure - Présidente de la Commission des usagers
 - **Mme RADEGON** Danièle, représentant de l'association VMEH (Visite aux malades dans les établissements hospitaliers)
 - **Mme CASSAIGNE** Liliane, représentant de l'Association des Paralysés de France -
 - **Mme NOGRETTE** Marie-France, représentant de l'Association l'APAJH27

Les représentants des usagers sont des bénévoles d'une association de santé agréée, qui peuvent porter votre parole et être un relais auprès des professionnels de l'établissement.

CONTACTER L'ESPACE DES USAGERS AU 02.32.33.89.59.

(VOUS AVEZ LA POSSIBILITÉ DE LAISSER UN MESSAGE SUR LE RÉPONDEUR, UN REPRÉSENTANT DES USAGERS VOUS RAPPELLERA)

- de la directrice adjointe en charge de la qualité, gestion des risques, des affaires juridiques et des relations avec les usagers, désignée par le représentant légal de l'établissement :
 - Mme **GATHION** Claudie, vice-présidente de la Commission des usagers.
- de médiateurs médicaux :
 - **Site d'Évreux :** Dr **DAREES** Véronique, Dr **HARDY** Jean-Baptiste
 - **Site de Vernon :** Dr **GUETEAU** Nadège
- de médiateurs non-médicaux : Mme **REIX** Béatrice, Mme **BUCOURT** Laurence

Pour toute demande de dossier médical, réclamation ou demande de rencontre avec un médiateur (médical ou non médical, et avec ou sans la présence d'un représentant des usagers), vous pouvez adresser votre demande auprès de :

CH Eure-Seine
Direction des affaires juridiques
Rue Léon Schwartzberg
27015 Évreux CEDEX
ou nous contacter au 02.32.33.80.05 pour le site d'Évreux
et au 02.32.71.66.05 pour le site de Vernon

Votre réclamation sera, à votre demande, examinée par la C.D.U, qui peut formuler des recommandations en vue d'apporter une solution à votre litige ou vous informer des voies de conciliation ou de recours dont vous disposez.

Vous pouvez consulter sur notre site internet www.ch-eureseine.fr le bilan annuel de la C.D.U (ex Cruqpc)

**La Présidente
Jacqueline RIVEY**